

Note 3 : Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont divisées en six catégories, chacune visant un objectif distinct et étant soumise à un traitement comptable qui lui est propre. Les catégories de valeurs mobilières que nous détenons sont les suivantes :

Les titres de négociation sont ceux achetés aux fins de revente à court terme. Les titres de négociation sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les coûts de transaction et les variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les revenus de négociation à notre état consolidé des résultats.

Les titres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur, tandis que les variations de la juste valeur et les coûts de transaction connexes sont comptabilisés dans notre état consolidé des résultats au poste profits (pertes) sur titres, autres que de négociation, à l'exception de ce qui est indiqué ci-après. Cette catégorie comprend :

Titres désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

Pour être admissibles à cette désignation, les titres doivent avoir une juste valeur pouvant être calculée de manière fiable et leur désignation doit éliminer ou réduire sensiblement la disparité de traitement qui, autrement, résulterait de l'évaluation des profits et des pertes sur une base différente. Les titres doivent être désignés au moment de leur constatation initiale et cette désignation est irrévocable. Si ces titres n'étaient pas désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, ils seraient comptabilisés soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, soit au coût amorti.

Nous désignons certains titres détenus par nos filiales du secteur de l'assurance qui soutiennent nos passifs d'assurance à la juste valeur par le biais du résultat net puisque le calcul actuariel de ces passifs se fonde sur la juste valeur des placements qui les soutiennent. Cette désignation permet d'harmoniser les résultats comptables avec le mode de gestion du portefeuille, soit à la juste valeur. Les variations de la juste valeur des titres sont constatées dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance, et les variations de la juste valeur des passifs le sont dans les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités. La juste valeur de ces placements, soit 8 783 millions de dollars au 31 octobre 2018 (8 465 millions au 31 octobre 2017), est comptabilisée dans les titres figurant à notre bilan consolidé. L'incidence de la comptabilisation de ces placements à la juste valeur par le biais du résultat net a été une diminution de 372 millions des revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance, pour l'exercice clos le 31 octobre 2018 (augmentation de 39 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2017).

Titres devant obligatoirement être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Les titres gérés selon leur juste valeur, mais qui ne sont pas détenus à des fins de négociation, ou des titres de créance dont les flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts, et des titres de participation qui ne sont pas détenus à des fins de négociation sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les titres de créance évalués au coût amorti sont des titres de créance achetés dans le but de percevoir des flux de trésorerie contractuels, qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts. Ces titres sont initialement constatés à la juste valeur majorée des coûts de transaction et sont, par la suite, évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les pertes de valeur (recouvrements) sont inscrites à notre état consolidé des résultats, dans les profits sur titres, autres que de négociation. Les revenus d'intérêts gagnés et l'amortissement de la prime, de l'escompte et des coûts de transaction sont comptabilisés dans notre état consolidé des résultats, dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste valeurs mobilières.

Les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont des titres de créance achetés dans le but de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre les titres. Les flux de trésorerie liés à ces titres correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts. Ces titres peuvent être vendus en raison ou en prévision de variations des taux d'intérêt et du risque de remboursement anticipé qui en résulte, de variations du risque de crédit, de variations du risque de change et de changements quant aux sources ou aux modalités de financement ou pour combler des besoins de liquidités.

Les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés initialement à leur juste valeur majorée des coûts de transaction. Ils sont évalués par la suite à la juste valeur, les profits et pertes latents étant inscrits dans notre état consolidé du résultat global jusqu'à ce que ces titres soient vendus ou dépréciés. Les profits et pertes sur cession et les pertes (recouvrements) de valeur sont inscrits à notre état consolidé des résultats dans les revenus autres que d'intérêts au poste profits sur titres, autres que de négociation. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés dans notre état consolidé des résultats, dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste valeurs mobilières, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les titres de participation évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont des titres de participation à l'égard desquels nous avons choisi de comptabiliser les variations de la juste valeur de l'instrument dans les autres éléments du résultat global plutôt qu'à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits ou pertes constatés à l'égard de ces instruments ne seront jamais comptabilisés en résultat net. Les titres de participation évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ne sont pas assujettis à une évaluation de la dépréciation.

Les titres divers représentent des investissements dans des entreprises associées et des coentreprises sur lesquelles nous exerçons une influence notable sur le plan des décisions d'exploitation, d'investissement et de financement (de façon générale, sociétés dont nous détenons entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote). Ces titres sont comptabilisés au moyen de la méthode de la mise en équivalence. Notre quote-part du résultat net est comptabilisée dans les participations dans des entreprises associées et des coentreprises dans notre état consolidé des résultats. Tout autre montant au titre des autres éléments du résultat global est reflété dans la section pertinente de notre état du résultat global.

Nous inscrivons à notre bilan consolidé toutes nos transactions sur titres selon le mode de comptabilisation à la date de règlement. Les variations de la juste valeur entre la date de transaction et celle de règlement sont portées en résultat net, sauf celles liées aux titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, auquel cas elles sont inscrites dans les autres éléments du résultat global.

Test de dépréciation

Les titres de créance classés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont soumis à des tests de dépréciation au moyen du modèle de pertes sur créances attendues, à l'exception des titres dont le risque de crédit est réputé faible et dont la provision pour pertes sur créances est évaluée en fonction des pertes sur créances attendues sur 12 mois. Un actif financier est considéré comme ayant un risque de crédit faible si l'emprunteur comporte un risque de défaillance faible et si l'emprunteur a une solide capacité à remplir ses obligations au titre des flux de trésorerie contractuels à court terme et que cette capacité ne sera pas nécessairement diminuée par des changements défavorables dans les conditions économiques et commerciales à plus long terme, même si elle peut l'être.

Classement des valeurs mobilières

Au 31 octobre 2018, nos valeurs mobilières sont classées conformément à l'IFRS 9 et, au 31 octobre 2017, conformément à l'IAS 39, comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2018	2017
Négociation	99 697	99 069
Juste valeur par le biais du résultat net 1)	11 611	s. o.
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – titres de créance et titres de participation 2)	62 440	s. o.
Disponibles à la vente	s. o.	54 075
Coût amorti 3)	6 485	s. o.
Détenues jusqu'à l'échéance	s. o.	9 094
Autres	702	960
	180 935	163 198

1) Se composent de titres obligatoirement évalués à la juste valeur de 2 828 millions de dollars et de titres désignés à la juste valeur de 8 783 millions.

2) Se compose de la provision pour pertes sur créances ayant trait aux titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global de 2 millions de dollars (s. o. au 31 octobre 2017).

3) Déduction faite de la provision pour pertes sur créances de 1 million de dollars (s. o. au 31 octobre 2017).

s. o. – sans objet en raison de l'adoption de l'IFRS 9

Évaluation de la juste valeur

Pour ce qui est des titres négociés en bourse, nous considérons la valeur à la cote comme étant la juste valeur. La valeur à la cote est fondée sur les cours acheteur. Dans le cas des titres dont le cours n'est pas disponible, nous utilisons des méthodes d'estimation afin d'en déterminer la juste valeur. La note 17 contient des renseignements sur l'évaluation de la juste valeur.

Classés selon l'IFRS 9

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Terme à court					2018
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	De 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Titres de négociation						
Titres émis ou garantis par :						
l'administration fédérale canadienne	4 103	2 195	2 038	1 077	907	10 320
des provinces et municipalités canadiennes	1 293	2 029	1 235	1 355	2 790	8 702
l'administration fédérale américaine	2 684	2 835	1 260	1 895	843	9 517
des municipalités, agences et États américains	756	135	29	114	182	1 216
d'autres administrations publiques	485	557	330	40	-	1 412
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines 1)	382	497	477	346	7 482	9 184
Titres de créance d'entreprises	2 635	1 821	1 295	1 413	2 034	9 198
Prêts	14	82	55	48	-	199
Titres de participation d'entreprises	-	-	-	-	49 949	49 949
Total des titres de négociation	12 352	10 151	6 719	6 288	64 187	99 697
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net						
Titres émis ou garantis par :						
l'administration fédérale canadienne	328	-	4	2	97	431
des provinces et municipalités canadiennes	-	23	5	22	896	946
l'administration fédérale américaine	69	-	-	-	-	69
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines 1)	-	3	4	-	-	7
Titres de créance d'entreprises	616	56	125	692	5 331	6 820
Titres de participation d'entreprises	-	-	-	-	3 338	3 338
Total des titres à la juste valeur par le biais du résultat net	1 013	82	138	716	9 662	11 611
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global						
Titres émis ou garantis par :						
l'administration fédérale canadienne						
Coût amorti	6 600	4 036	1 711	537	-	12 884
Juste valeur	6 592	4 006	1 688	519	-	12 805
Rendement (%)	1,52	1,58	2,09	2,14	-	1,64
des provinces et municipalités canadiennes						
Coût amorti	3 200	1 229	1 742	713	12	6 896
Juste valeur	3 204	1 227	1 726	693	12	6 862
Rendement (%)	1,36	1,81	2,67	2,59	3,58	1,90
l'administration fédérale américaine						
Coût amorti	462	1 604	7 116	8 221	-	17 403
Juste valeur	454	1 595	6 858	7 916	-	16 823
Rendement (%)	2,39	2,61	1,98	2,35	-	2,22
des municipalités, agences et États américains						
Coût amorti	356	684	542	1 177	935	3 694
Juste valeur	355	678	540	1 158	924	3 655
Rendement (%)	1,69	2,07	2,59	2,59	2,66	2,42
d'autres administrations publiques						
Coût amorti	1 193	1 187	2 135	303	-	4 818
Juste valeur	1 192	1 183	2 113	302	-	4 790
Rendement (%)	1,82	2,21	2,74	2,87	-	2,39
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH 1)						
Coût amorti	306	62	2 014	-	-	2 382
Juste valeur	310	62	1 998	-	-	2 370
Rendement (%)	1,95	1,32	2,00	-	-	1,98
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines 1)						
Coût amorti	-	13	109	1 819	9 870	11 811
Juste valeur	-	13	106	1 761	9 437	11 317
Rendement (%)	-	2,31	2,50	2,51	2,29	2,33
Titres de créance d'entreprises						
Coût amorti	672	1 992	569	509	41	3 783
Juste valeur	671	1 980	566	498	41	3 756
Rendement (%)	1,45	2,86	2,87	3,24	4,02	2,67
Titres de participation d'entreprises						
Coût amorti	-	-	-	-	62	62
Juste valeur	-	-	-	-	62	62
Rendement (%)	-	-	-	-	-	-
Total du coût ou du coût amorti	12 789	10 807	15 938	13 279	10 920	63 733
Total de la juste valeur	12 778	10 744	15 595	12 847	10 476	62 440
Rendement (%)	1,55	2,09	2,23	2,44	2,32	2,13
Titres au coût amorti						
Titres émis ou garantis par :						
des provinces et municipalités canadiennes						
Coût amorti	230	280	143	179	-	832
Juste valeur	230	282	145	184	-	841
d'autres administrations publiques						
Coût amorti	-	3	7	-	-	10
Juste valeur	-	3	7	-	-	10
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines 1)						
Coût amorti	171	452	-	1 884	3 045	5 552
Juste valeur	171	454	-	1 808	2 913	5 346
Titres de créance d'entreprises						
Coût amorti	1	10	10	5	65	91
Juste valeur	1	10	10	5	65	91
Total du coût ou du coût amorti	402	745	160	2 068	3 110	6 485
Total de la juste valeur	402	749	162	1 997	2 978	6 288
Titres divers						
Valeur comptable	-	-	-	-	702	702
Total de la valeur comptable ou du coût amorti des valeurs mobilières	26 556	21 785	22 955	22 351	88 581	182 228
Total de la valeur des valeurs mobilières	26 545	21 722	22 612	21 919	88 137	180 935
Total par monnaie (équivalent en dollars canadiens)						
Dollar canadien	18 091	12 284	9 782	5 475	37 135	82 767
Dollar américain	7 799	9 423	12 718	16 404	49 922	96 266
Autres monnaies	655	15	112	40	1 080	1 902
Total des valeurs mobilières	26 545	21 722	22 612	21 919	88 137	180 935

Classés selon l'IAS 39

	Terme à courir					2017	
	(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	De 5 ans à 10 ans		Plus de 10 ans
Titres de négociation							
Titres émis ou garantis par :							
l'administration fédérale canadienne	4 862	1 527	2 021	1 313	1 104	10 827	
des provinces et municipalités canadiennes	812	1 343	714	1 991	2 467	7 327	
l'administration fédérale américaine	1 332	1 758	2 000	1 906	2 477	9 473	
des municipalités, agences et États américains	642	222	86	100	1 081	2 131	
d'autres administrations publiques	85	438	266	34	-	823	
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines 1)							
	147	571	203	8	2	931	
Titres de créance d'entreprises	1 298	1 375	795	1 281	7 014	11 763	
Prêts	-	28	7	118	-	153	
Titres de participation d'entreprises	-	-	-	-	55 641	55 641	
Total des titres de négociation	9 178	7 262	6 092	6 751	69 786	99 069	
Titres disponibles à la vente							
Titres émis ou garantis par :							
l'administration fédérale canadienne							
Coût amorti	5 585	1 764	1 266	597	-	9 212	
Juste valeur	5 578	1 749	1 262	591	-	9 180	
Rendement (%)	0,66	1,48	1,46	1,57	-	0,99	
des provinces et municipalités canadiennes							
Coût amorti	1 157	265	1 293	860	38	3 613	
Juste valeur	1 156	266	1 310	855	40	3 627	
Rendement (%)	0,85	1,45	2,24	2,32	3,27	1,77	
l'administration fédérale américaine							
Coût amorti	15	-	3 128	11 338	-	14 481	
Juste valeur	17	-	3 115	11 137	-	14 269	
Rendement (%)	0,88	-	1,81	1,80	-	1,80	
des municipalités, agences et États américains							
Coût amorti	370	563	463	1 329	1 333	4 058	
Juste valeur	370	566	467	1 357	1 336	4 096	
Rendement (%)	1,63	1,78	2,26	2,40	1,71	2,00	
d'autres administrations publiques							
Coût amorti	1 592	1 231	725	19	-	3 567	
Juste valeur	1 593	1 225	722	18	-	3 558	
Rendement (%)	1,44	1,34	1,52	2,72	-	1,43	
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH 1)							
Coût amorti	255	1 143	1 059	-	-	2 457	
Juste valeur	262	1 141	1 052	-	-	2 455	
Rendement (%)	2,05	1,83	1,56	-	-	1,74	
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines - États-Unis 1)							
Coût amorti	1	20	62	658	10 161	10 902	
Juste valeur	1	19	62	659	10 020	10 761	
Rendement (%)	1,83	3,12	2,25	2,31	1,97	1,99	
Titres de créance d'entreprises							
Coût amorti	995	2 082	737	607	93	4 514	
Juste valeur	997	2 080	734	619	95	4 525	
Rendement (%)	0,75	2,08	2,48	3,08	3,64	2,02	
Titres de participation d'entreprises							
Coût amorti	-	-	-	-	1 499	1 499	
Juste valeur	-	-	-	-	1 604	1 604	
Rendement (%)	-	-	-	-	2,37	2,37	
Total du coût ou du coût amorti	9 970	7 068	8 733	15 408	13 124	54 303	
Total de la juste valeur	9 974	7 046	8 724	15 236	13 095	54 075	
Rendement (%)	0,89	1,72	1,85	1,95	2,00	1,72	
Titres détenus jusqu'à leur échéance							
Titres émis ou garantis par :							
l'administration fédérale canadienne							
Coût amorti	1 855	-	-	-	-	1 855	
Juste valeur	1 857	-	-	-	-	1 857	
des provinces et municipalités canadiennes							
Coût amorti	735	510	-	322	-	1 567	
Juste valeur	737	512	-	341	-	1 590	
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines 1)							
Coût amorti	191	485	364	999	3 633	5 672	
Juste valeur	191	486	366	997	3 609	5 649	
Total du coût ou du coût amorti	2 781	995	364	1 321	3 633	9 094	
Total de la juste valeur	2 785	998	366	1 338	3 609	9 096	
Titres divers							
Valeur comptable	7	21	13	38	881	960	
Total de la valeur comptable ou du coût amorti des valeurs mobilières	21 936	15 346	15 202	23 518	87 424	163 426	
Total de la valeur des valeurs mobilières	21 940	15 324	15 193	23 346	87 395	163 198	
Total par monnaie (équivalent en dollars canadiens)							
Dollar canadien	16 959	8 546	7 222	6 235	41 261	80 223	
Dollar américain	3 948	6 662	7 916	17 087	44 384	79 997	
Autres monnaies	1 033	116	55	24	1 750	2 978	
Total des valeurs mobilières	21 940	15 324	15 193	23 346	87 395	163 198	

1) Ces montants sont étayés par des prêts hypothécaires assurés ou représentent des titres émis par des agences américaines et des entreprises parrainées par un gouvernement. LNH signifie *Loi nationale sur l'habitation*.

Les taux de rendement indiqués dans les tableaux ci-dessus sont calculés en fonction du coût des titres et du taux d'intérêt contractuel associé à chaque titre, que nous ajustons pour tenir compte de l'amortissement des primes et des escomptes. Il n'est pas tenu compte des effets fiscaux. Les termes à courir indiqués ci-dessus sont établis d'après la date d'échéance contractuelle des titres. Les échéances réelles peuvent différer, car les émetteurs peuvent avoir le droit de rembourser leurs obligations avant l'échéance. Les titres de participation qui ne comportent pas d'échéance sont classés dans la catégorie de ceux dont l'échéance est supérieure à 10 ans.

Profits et pertes latents

Le tableau qui suit présente un sommaire des profits et pertes latents sur les titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global au 31 octobre 2018 conformément à l'IFRS 9 et des profits et pertes latents sur les titres disponibles à la vente au 31 octobre 2017 conformément à l'IAS 39.

(en millions de dollars canadiens)	2018				2017			
	Coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne	12 884	1	80	12 805	9 212	6	38	9 180
des administrations provinciales et municipales canadiennes	6 896	8	42	6 862	3 613	29	15	3 627
l'administration fédérale américaine	17 403	4	584	16 823	14 481	12	224	14 269
des municipalités, agences et États américains	3 694	16	55	3 655	4 058	43	5	4 096
d'autres administrations publiques	4 818	2	30	4 790	3 567	3	12	3 558
Titres adossés à des créances en vertu de la LNH	2 382	6	18	2 370	2 457	9	11	2 455
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines	11 811	2	496	11 317	10 902	6	147	10 761
Titres de créance d'entreprises	3 783	6	33	3 756	4 514	23	12	4 525
Titres de participation d'entreprises	62	-	-	62	1 499	121	16	1 604
Total	63 733	45	1 338	62 440	54 303	252	480	54 075

Les profits (pertes) latents peuvent être compensés par les (pertes) profits connexes sur les contrats de couverture.

Revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions

Les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions ont été inclus dans nos états financiers consolidés comme suit, compte non tenu des autres titres et des titres de négociation. Les revenus liés aux titres de négociation sont inclus dans les revenus de négociation, à la note 17 :

(en millions de dollars canadiens)	2018	2017	2016
Juste valeur par le biais du résultat net	16	s. o.	s. o.
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1 118	s. o.	s. o.
Coût amorti	172	s. o.	s. o.
Titres disponibles à la vente	s. o.	662	509
Titres détenus jusqu'à l'échéance	s. o.	150	143
Total	1 306	812	652

s. o. - sans objet en raison de l'adoption de l'IFRS 9

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Revenus autres que d'intérêts

Les profits et pertes nets provenant des titres, compte non tenu des profits nets réalisés et latents sur les titres de négociation, ont été constatés dans notre état consolidé des résultats comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2018	2017	2016
Revenus autres que d'intérêts			
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	106	s. o.	s. o.
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global 1)			
Profits bruts réalisés	363	228	59
(Pertes) brutes réalisées	(216)	(99)	(16)
Profits latents sur des investissements reclassés de disponibles à la vente à autres	s. o.	-	7
Profits nets réalisés et latents sur les titres divers	-	49	51
Réductions de valeur pour dépréciation	(14)	(7)	(17)
Profits sur titres, autres que de négociation 2)	239	171	84

1) Les profits (pertes) réalisés sont présentés déduction faite des profits (pertes) latents sur les contrats de couverture connexes. Les données de l'exercice 2017 et des exercices antérieurs représentent des titres disponibles à la vente (note 1).

2) Les montants des revenus suivants, qui sont liés à nos activités d'assurance, ont été pris en compte dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance de notre état consolidé des résultats : des revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions de 354 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2018 (325 millions en 2017), et des profits sur titres, autres que de négociation de 1 million pour l'exercice clos le 31 octobre 2018 (néant en 2017).

Les profits et les pertes latents sur les titres de négociation sont inclus dans les revenus de négociation, à la note 17.

s. o. - sans objet en raison de l'adoption de l'IFRS 9